

## 2007 : « Année européenne de l'égalité des chances pour tous »

**Le Conseil et le Parlement européens ont proclamé 2007 « Année européenne de l'égalité des chances pour tous ». Celle-ci aura pour objectif de sensibiliser les Européens à leurs droits en matière de discriminations, de promouvoir l'égalité des chances dans des domaines tels que l'emploi et la santé, et de montrer à quel point la diversité est une des richesses et des forces de l'UE.**



Alain Lude.

Cette année s'articulera autour de quatre thèmes : les droits, la représentation, la reconnaissance et le respect. Un budget de 15 millions d'euros leur sera consacré.

« Les Européens ont droit à l'égalité de traitement et à une vie sans discrimination. L'Année européenne de l'égalité des chances pour tous en 2007 vise à garantir que tous en sont conscients » a déclaré Vladimír Špidla, commissaire européen chargé de l'emploi, des affaires sociales et de l'égalité des chances. « Pendant une année entière, nous insisterons sur l'égalité des chances et sur les avantages pour l'Europe d'une diversité dans la société. Un trop grand nombre de talents en Europe sont encore insuffisamment exploités et nous ne pouvons pas nous le permettre. »

L'Année européenne 2007 se concentrera sur la lutte contre les discriminations fondées sur le genre, la race ou l'origine ethnique, la religion ou les convictions, les handicaps, l'âge ou l'orientation sexuelle. Tous ces motifs

de discrimination peuvent être traités dans le cadre de la législation communautaire.

Le budget alloué à l'Année européenne sera entre autres consacré à une campagne d'information à l'échelle de l'Union, à de nouvelles enquêtes Eurobaromètre sur la discrimination et les attitudes à l'égard de celle-ci, ainsi qu'à des centaines d'actions nationales comme des concours de rédaction dans les écoles sur le thème du respect et de la tolérance ou des prix décernés aux entreprises dispensant la formation la plus efficace sur la diversité. Un « Sommet sur l'égalité », le premier du genre, sera également organisé et réunira des ministres, des organismes s'occupant de l'égalité, des représentants de la société civile et des partenaires sociaux.

La plupart des activités seront coordonnées au niveau national pour garantir une proximité avec le citoyen. Les 7,6 millions d'euros affectés aux activités nationales, locales et régionales seront complétés par un cofinancement par des sources nationales privées et publiques. Cette initiative voit le jour exactement une décennie après l'Année européenne contre le racisme et l'insertion, dans le traité CE, de l'article 13, qui permet à l'Union européenne de lutter contre les discriminations.

Pour de plus amples informations sur l'Année européenne 2007, consulter ce nouveau site web, lancé aujourd'hui: [http://ec.europa.eu/employment\\_social/equality2007/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/employment_social/equality2007/index_fr.htm)

■ [alain.lude@cfecgc.fr]